LE SPORT

FOOT-BALL

Stade Roubaisien

Dimanche prochain, à 2 heures précises, entraînement obligatoire. Les amendes seront rigoureusement appliquées à ceux qui feront défaut. Les membres de S. R. seront nombreux sur le terrain de Dronne.

⁂

Cross Country. — Dans quelques jours sera lieu le dernier dimanche d'entraînement de cross en vue du Cross-International au R. C. R. le 10 mars. L'épreuve formée pour défendre ses couleurs en cinq exemplaires sera composée : Paul Bonora, Eli Trouler, Alf. Bonora, M. Mariaux, Eli Dubesmes, Fr. Verley, A. Gauthier, André Cateau. Cette équipe est prête, si elle se trouve le 9 courant, à 8 heures précises, chez M. Cateau, au rond-point du Pavé Barbaux, pour ouvrir le dernier cross de 5 kilomètres dont le départ sera donné à 8 heures 1/2 précises.

Tous les membres du R. C. R. sont instamment priés d'assister à cette réunion afin d'encourager les cross-m n

ROUBAIX

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le mardi 11 mars 1902, à 5 heures et demie très précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATION

1. Mont-de-Piété. — Nomination de deux administrateurs.
2. Assistance publique. — Bureau de Bienfaisance, comptes administratifs de l'exercice 1900.
3. Id. Bureau de Bienfaisance ; budget supplémentaire de l'exercice 1901.
4. Id. Crèches municipales ; projet de règlement.
5. Tramways. — Rétablissement d'une ligne de tramways de Roubaix à Tourcoing (Belgique) ; vote du Conseil municipal de Tourcoing.
6. Contentieux. — Voirie municipale ; demande de remboursement de cautionnement par M. Victor Bulens ; requête introductive d'instance.
7. Cultes. — Autorisation accordée par les articles 13 et 15 de la loi du 1er juillet 1901 ; demandes produites par :
1° La Congrégation des Franciscaines ; 2° La Congrégation des Dominicaines ; 3° La Communauté des Chartreux ; 4° La Congrégation des sœurs dites de « Bon-Secours » ; 5° La Congrégation de la Sainte-Famille de N.-D. de la Délivrance ; 6° La Congrégation des petites servantes de Marie-Immaculée ; 7° La Congrégation du Divin Rédempteur ; 8° La Congrégation des sœurs de la Sainte-Union ; 9° La Congrégation dite de l'Enfant-Jésus ; 10° La Congrégation de la Sagesse ; avis du Conseil municipal.
8. Oc. or. — Recette du Chemin du Cartignies ; renouvellement du bail ; approbation.
9. Voirie municipale — Alignements ; acquisition de terrains à incorporer à la voirie urbaine.
10. Id. Alignements ; réfection du plan général ; feuilles n° 1 à 15 de la section H et feuille n° 14 de la section C.
11. Id. Pont tournant de la Vigne ; projet de construction d'une passerelle ; vote du Conseil général et du Conseil d'arrondissement.
12. Id. Pont de Wattrelos ; projet de reconstruction ; lettre de M. le Ministre des Travaux publics ; répartition de la dépense.
13. Id. Passage à niveau du boulevard d'Hallluin ; projet de suppression ; lettre de M. le Ministre des Travaux publics.
14. Id. Prolongement, Entretien des chemins vicinaux ordinaires pendant l'année 1901 ; approbation du décompte général des travaux.
15. Bâtiments communaux. — Chauffage ; fournitures de combustibles ; adhésion des syndicats d'adjudication.
16. Boissons de l'Enfance. — Dévordements ; paiement de dommages.
17. Secours et subsides. — La Société de gymnastique la Ancienne » demande de subvention.
18. Id. Le jeune Maurice Vrande ; secours mort ; demande de bourse à l'Institution des sourds-muets et aveugles de Roubaix.
19. Vote militaire. — Propositions de dégrèvement.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

1. Commerce. — Affaire Portetier : règlement définitif ; vote d'un crédit. (M. F. Fauquez).
2. Voirie municipale. — Nationalisation accident du Tourcoing ; règlement des honoraires dus à M. le docteur Bonjean. (M. F. Fauquez).
3. Travaux-sites au quartier de Maufait. Offre de vente à la Ville (M. le Dr Lepoutre).

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance du 3 mars 1902 (Suite)

Téléphone. — Bureau central de Roubaix

Comme suite aux démarches faites par la Chambre de Commerce en vue de l'amélioration du service des téléphones à Roubaix, M. le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes a fait parvenir la lettre suivante :

Paris, le 3 janvier 1901.

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix,

Monsieur le Président,

Comme vous avez eu connaissance, j'ai l'honneur de vous informer, par ma lettre du 12 décembre dernier, que le bureau central de Roubaix, dont la mise en service avait été ajournée, pourra être mis en service à partir du 1er janvier courant.

Mais que vous pouvez voir en outre, comme j'ai l'honneur de vous le faire savoir, plusieurs conditions nouvelles, nécessitées par l'intérêt général, ont été imposées à cette mise en service.

Je pense que la décision pour laquelle vous m'avez consulté, et qui consiste à ne pas installer dans les agglomérations urbaines de Roubaix et Tourcoing, des bureaux centraux, mais des sous-centraux, ne vous paraîtra pas, en définitive, de nature à porter préjudice à l'intérêt général.

Je pense de la décision pour laquelle vous m'avez consulté, et qui consiste à ne pas installer dans les agglomérations urbaines de Roubaix et Tourcoing, des bureaux centraux, mais des sous-centraux, ne vous paraîtra pas, en définitive, de nature à porter préjudice à l'intérêt général.

Je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien en informer les membres de votre Chambre de Commerce, et de vous en faire, vous-même, l'interprète auprès de M. le Ministre des Travaux publics, dont le service technique a été consulté à ce sujet.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes,

Le Directeur de l'exploitation électrique,

GORDLOUOUÉS.

La Chambre croit devoir porter cette lettre à la connaissance du public pour qu'il puisse profiter des instructions qui y sont contenues.

Régime des pétroles

La Chambre de Commerce de Roubaix est saisie que le régime des pétroles en France serait sur le point d'être modifié dans des conditions absolument désastreuses pour les intérêts français.

Il paraît en effet, que la commission du budget, sous-ou pour l'Etat, le monopole de l'industrie des pétroles, rendu que de son coté, M. le Ministre des Finances, de son coté, M. le Ministre de la Guerre, a fait proposer le raffinage du pétrole d'une taxe spéciale de 4,50 par 100 kg de brut.

Ce projet aurait pour résultat de supprimer ou de ruiner la faible production demeurée dans cette industrie jusqu'à depuis 1893 et qui est indispensable à son existence ; son adoption entraînerait la perte de la totalité de 20 usines

Le Chambre de commerce de Roubaix vertueuse avec satisfaction que la commission des finances en fait saisie tout d'abord et elle émet dans ce sens un vœu qu'elle recommandera à l'attention particulière de M. le Ministre du Commerce et de M. le Ministre des Finances.

(*A suivre*).

Fin d'une grève. — Les 18 ouvriers fileurs, rattacheurs et bâcleurs de la Société anonyme de la rue du Curoir, en grève depuis le mois de mai, ont repris le travail hier matin.

Accidents de travail. — Chez MM. Lefebvre et Berim, M. Dulvoie Ferdinand, 15 ans, demeurant à Wasquehal, étant à la tête du metier a en le pied gauche serré entre le garde-roue et un support tenant la corde de guide.

— En déchargeant du charbon rue d'Alsace, M. Leclercq Eugène, porteur de charbon, demeurant à Wattrelos, est tombé et s'est blessé au genou.

— Chez M. Vandée Hende, carrossier, M. Vamoutre Adolphe, demeurant rue Dambale, à Tourcoing, s'est coupé à l'index droit en travaillant à la forge.

— Chez MM. Motte Bossut fils et Mengers, tisseurs, M. Lebleu Adolphe, apprêteur, âgé de 69 ans, demeurant à Roubaix, rue de Mouvin, a heurté un poids et s'est fait une entorse au pied gauche.

Les cours des cotons. — Les cours des cotons étaient hier de 56 fr. 12 sur mars, 56 fr. sur avril et de 55 fr. 60 sur août.

L'Exposition d'art culinaire et d'alimentation. — Comme nous avons annoncé, cette exposition s'ouvrira rue de l'Alouette. La distribution des emplacements se fera les vendredi et samedi, soit les 7 et 8 courant de 10 heures à midi et de 2 à 4 h.

Les vols. — Jeudi après-midi, un inconnu a dérobé chez M. Fishaut, rue de Beaumont, cour Dacroix, 8, divers vêtements et une montre en argent.

Aux Halles Centrales. — M. Jean Desutter, arrêté d'octroi, est nommé surveillant aux Halles Centrales, en remplacement de M. Kimpe, nommé sous-inspecteur des denrées alimentaires.

Le Planteur de la Martinique. 105, rue de l'Alma, prévient sa nombreuse clientèle de la région de ne pas porter attention aux bruits que font courir certains concurrents que la Maison est aussiée à disparaître. Le Directeur du Planteur de la Martinique se chargera de prévenir devant huissier tout personne faisant courir ce bruit.

Savon **PARIS-MÉNAGE** pour linge et laine.

Grillage galvanisé et vonces vendus aux *Galeries Lilloises* à prix extrêmement réduits. Pour s'en convaincre, demander le tarif (45, rue Nationale, Lille).

AUJOURD'HUI, Grande Mise en Vente des COUPONS faite pendant la Liquidation du PALAIS DES NOUVEAUTÉS, 32, Grande-Rue, à ROUBAIX.

WATTRELOS

Vol de poules. — Jeudi, entre six et huit heures du soir, on a été volé un coq et une poule chez Mme veuve Latuy, au Petit-Tournai.

Le vol, estimé 30 fr., a été commis au préjudice de M. Hespel, peigneur, âgé de 25 ans, gendre de Mme Latuy.

LE NOYÉ DE WASQUEHAL

Continuation de l'enquête — Descente du parquet. — L'autopsie — Nouvelle arrestation de Louis Fauquant.

Sous ce titre nous donnions hier matin des détails très complets sur la dramatique découverte du cadavre de Mathon Auguste, disparu le 9 janvier dernier, portant sur lui une somme de 450 fr.

Mathon fut retiré du canal presque en face de sa demeure, portant une ceinture bourse au cou gauche de la tête et dépouillé de son argent.

Le gendarmerie prévenue immédiatement, se transporta sur les lieux pour ouvrir une enquête.

Le brigadier Laporte se mena avec d'autant plus de zèle que le bruit qu'il avait un crime circulait dans le quartier.

Des soupçons s'élevèrent sur *Bonder-vous Pêcheurs*, tenu par Auguste Mouquet, Louis Fauquant, âgé de 23 ans, mineur fut mis en état d'arrestation à la suite de propos tenus par un nommé Remi Henry, et gardé à vue dans une salle de l'auberge.

Ce dernier que vers 9 heures 1/2 du soir, lors que le docteur Jaspart, qui examine le cadavre, arrêtait que le bénéfice de la vie fut fait par un tiers, Fauquant fut relâché.

Descente du parquet

Jeudi soir, le parquet de Lille fut, par télégramme, informé du mystère qui planait sur cette affaire.

M. Dupuis, juge d'instruction, accompagné de son greffier M. Hervy, et de M. Neuve-Eglise, substitut du procureur de la République, se rendit à Wasquehal.

M. Sagnie, commissaire de police de Croix, attendait le magistrat à la mairie de Wasquehal.

L'interrogatoire

Le parquet se rendit à l'estaminet de « Pêcheurs » tenu en face du cimetière par M. Cornille-Bourez, s'installa dans la cuisine pour entendre les témoins.

M. Dupuis interrogea Louis Fauquant qui refuse le récit de ce que nous disons hier.

L'honorable magistrat entendit ensuite la femme de Mathon, Odile Odevert, ainsi que les enfants qui apercevaient les premiers le corps qui venait de remonter à la surface du canal.

Arrestation de Fauquant

Son interrogatoire terminé, Fauquant, pris de boisson, entra dans l'estaminet et cherche dispute aux consommateurs.

Apercevant son frère du noyé, il le provoque et une rixe éclate.

M. Dubiée donne alors l'ordre aux gendarmes d'écrouer Fauquant à la prison municipale.

L'autopsie

Par le même trait que le parquet était arrivé à Wasquehal, le docteur Castiaux, médecin légiste, accompagné de son fils, étudiant en médecine.

Le cadavre de Mathon avait été amené dans une dépendance de l'estaminet Brouns servant au jeu de bouchon.

C'est là que le professeur Castiaux a fait l'autopsie.

D'après ses constatations, la blessure que Mathon porte à la tête provienderait d'un coup de gaffe.

L'autopsie terminée, le cadavre a été mis en bière et transporté à son domicile.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui à 10 heures.

Arrivé à 3 h. 16, le parquet est retourné à Lille par le train de 5 h. 10.

Où est l'argent ?

D'après l'enquête, Mathon portait sur lui la somme de 450 fr. en billets de 5 fr. enfermés dans un portefeuille. Cette somme a disparu. On ne sait où.

Mathon a-t-il été dévalisé par des malfaiteurs et jeté ensuite dans l'eau, ou bien l'argent s'est-il échappé de sa poche au cours de sa chute.

Voilà un mystère qu'il sera difficile à éclaircir.

Erratum

Par suite du fonctionnement défectueux de notre téléphone, plusieurs erreurs de noms se sont glissées dans notre compte-rendu d'hier.

On nous a fait dire Planchon au lieu de Blanc-Seau ; Cateau au lieu de Capreau ; Adèle Albert pour Adèle Advaert ; Decoier pour Desrues.

TOURCOING

Et pourquoi faire S. V. P. ?

« Dis donc ton nom ? » écrit *La Croix* en parlant du correspondant occasionnel qui a pris soin — et nous l'en remercions — de nous signaler la situation d'étrangère, 2 fois, 3 fois étrangère de Mme Louis Delpotte, rue d'Hivré.

On sait que cette dame qui n'a absolument rien voir avec ce qui se passe en France n'a pas hésité à se jeter à corps perdu dans le saint battalion des défenseurs en jupons de la Liberté, de la religion, de la famille, de la propriété des moines et de la Patrie.

Croyez-vous que la Croix trouve quelque chose à redire aux agissements de Mme Delpotte. Pas le moins du monde !

« Dis donc ton nom ? Ote ton masque *dirait-il mouchard que l'antique* » ne dit pas le cochant ». voilà tout ce qu'elle trouve à répondre dans le cas présent.

Mais pardon ! « Dis donc ton nom » demande-t-elle à notre correspondant, qui nous l'a donné ici, et pourquoi faire, s'il vous plaît ?

S. c'est un oserier pour lui refuser toute possibilité de rétablir son nom, et c'est un commerçant, pour mettre sa maison à l'index.

On vous connaît MM. les cléricaux, on sait quels sont vos lâches procédés envers ceux qui n'ont cent pas de se combrer devant vous.

Et « comme on connaît les moines on les honore » dit un proverbe, et c'est pourquoi nous n'avons réserve le nom de notre correspondant, bien que l'honnête homme qui le porte ne nous l'avait même pas demandé.

La prudence nous commandait de nous taire, en présence de pareilles gens que nous avons signalé, mais la colère vous a emporté et vous avez vous-même un peu plus enfoncé Mme Delpotte que nous ne l'avions pu faire.

Le grade de caporale des mères chrétiennes ne valait pas, sans doute la reconnaissance, celui de « lieutenant » dans cette nouvelle armée du salut de la France qui n'a pas à sa tête une marechale mais une amirale.

Nous allons bien voir si décidement cet « horrible gouvernement » qui « étouffe la liberté » et le reste va supporter longtemps ce qui se passe sous nos yeux, et laisser les étrangers eux-mêmes venir se mêler de nos affaires politiques.

Les répubicains commencent à bon droit à la trouver mauvaise, et ne peu de « défense républicaine en action, serait bien accueillie.

Nécrologie. — Hier matin à 9 heures est en lieu au milieu d'une affluence nombreuse des funérailles de M. Henri Dassy, ce bon et brave vieillard, connu si avantageusement de la population tourquennoise, dont nous avons annoncé le décès subit survenu mardi chez son enfant. M. et Mme Mortagne Dassy, rue Verte, 57.

Mieux que nous ne saurions le traduire, l'affluence qui est venue rendre à M. Dassy montrait de quelles sympathies le défunt était entouré.

Plusieurs agents des postes assistaient aux obsèques ; M. Dassy ayant, ainsi que nous l'avions rappelé, appartenu à cette administration.

Les épaves. — M. Vromant, cabaretier au *Beau Laurier*, a déposé au bureau de police un parapluie noir, trouvé dans les parcs de Mongy, trouvé placé Victor-Hassebroucq.

Mme Clemence Faveur, rue de Tournai, a trouvé rue de la Paix, un cache-nez en laine noire qu'elle a remis au bureau de police.

Une chevelure en or a été trouvée Grande-Place par M. François Leel, rempailleur de poêles, qui l'a déposé au bureau central de police.

Accidents de travail — Mlle Fernande Dupin, ne 15 ans, blanchisseuse Dutilleul-Wattine, fabrique de coton rue du Tilleul, a eu la jambe gauche écrasée entre le chariot et le bâtoir de son atelier. Durée de son mal 10 jours.

— M. Arthur Gérard, 27 ans, mécanicien chez Léon Monnier, a reçu un coup de pied de cheval à la cuisse droite en sortant de l'écurie. Durée de son mal 8 jours.

— M. Albert Pocquet, 18 ans, mécanicien chez Dumortier, rue de la Fosse-aux-Chênes, a reçu sur une roue à index droit. Durée de son mal 4 jours.

— M. Arthur Boulle, 18 ans, homme de peine chez Lefebvre et Berim, a reçu un coup de pied qui lui a fait un tour de reins en portant une balle de coton. Durée du mal 7 jours.

Arrestation. — La police a mis en état d'arrestation au cours de l'après-midi hier M. Gaston Pascale Pétre, 61 ans, rue des Lins, pour vols et outrages aux agents.

Les arrivages aux halles. — Il a été reçu hier 101 cts de beurre, 1000 œufs frais, 2 paniers de lapins 1266 k.; beurre 17 k.; navets 340 k.; laines 1001 soldes diverses 6 paniers.

Attelage perdu et retrouvé. — Jeudi matin, Mme Boutte, marchande de légumes à Roubaix, rue de Ormont, 130, était venue simplement à Tourcoing, rue du Fontenoy, pour des marchandises déchargées, elle avait conduit son attelage à l'entrée de la rue Carnot, où elle l'avait laissé en stationnant. Lorsque le marché en gros fut terminé, vers 8 heures, elle revint pour reprendre son attelage, elle en constata la disparition.

Elle en informa de suite le commissaire de police, qui a pu diminué depuis 1893.

Mme d'Arbeigh a été excellente dans Catherine. Sous le bonnet de la lavandière, on dans les mots de la marchande, elle a fait des parties variées. Elle a dit de façon exquise le conseil de Lefebvre, lui remontrant ce qu'il eût de rencontrer à l'ordre que l'empereur lui donnait de divorcer. Elle a tance avec une très amusante crânerie l'invective à Caroline et Elisa. Elle a été très justement émue et coquette avec l'empereur, elle a été adorable pour le lui dire gre, elle n'a pas conie Rejane.

Lefebvre, c'était M. Vilsac. Il a été, la encore, très gaie d'intonation, mais un peu comme en son jeune fils qui lui convenait au rôle. Encore une fois, quel bon père noble il fera !

M. Gibert (ah qu'il pourquoi est excellent intimpide et crânard dans son aplomb, et dans chaque interprétation marque un progrès, s'obstine-t-il à nous quitter ?) jouait Nieppery, l'un ceux au perdreaux, Gaston Gérard a conduit une action inutile. Mais l'acteur l'a rendu avec le jeu sérieusement, la diction trachante, le geste énergique et fier qui lui sont coutumiers. Il a donné à l'episode Nieppery beaucoup de relief.

M. Dorinage a le masque napoléonien. Il a été brutal et jeloux à souhait. Il a bien compris le caractère — peu fait pour être tourmenté — de Sotuno et donné à son rôle.

Mmes de la Roche et Beaufort s'étaient que deux coiffeuses qui bien toutes d'ailleurs. Il leur échoit surtout être bien habillé et elles l'étaient.

Quant aux autres acteurs, ils ne auraient grâ, je ne puis en parler.

En résumé, le soirée de bénéfice de M. Walter, a été une des meilleures de la saison. Il faut remercier M. Walter de nous l'avoir donnée.

M. D.

Exposition des artistes Illois. — Les artistes qui se proposent d'envoyer soit aux Salons de Paris soit à ceux de l'Etranger des œuvres actuellement exposées par eux au Palais-Rouanais, sont priés de vouloir bien faire connaître à la commission l'importance de leur envoi avant le 20 mars.

Nos artistes. — Mme Charpentier, cantatrice, Mme Quesnel, ancienne élève de l'Ecole des Beaux Arts de Lille, vient d'obtenir la mention d'architecture à un concours préparatoire pour la division supérieure de décoration comprenant peintres, sculpteurs et architectes. Toutes nos félicitations à cette jeune artiste.

Pour les Sans-Travail. — Le cercle *La Justice* organise pour le dimanche 23 mars, à 3 h. 1/2 du soir, un concert au profit des ouvriers sans travail. Nous en ferons connaître le programme.

⁂

Nous recevons la communication suivante :

Réunion des commerçants et des artisans, industriels sans travail, samedi 8 mars, à huit heures, 25, rue de la Vieille Comédie.

Le comité a jugé qu'il ne peut donner suite à son exposition qu'à partir de cette date.

En compensation, des démarches sont faites en vue d'une grande promenade Humanide. 1° Contrôle des compteurs à gaz et à eau ; 2° Les métallurgistes aux travail peuvent se faire inscrire au comité tous les soirs de 7 à 8 heures, à partir de mardi 10 mars, un designe sera prévenu ; 3° Il sera à fixer pour un dorénavant secours en argent.

Les patrons constructeurs qui auraient besoin d'ouvriers tourneurs, ajusteurs, rabateurs, emboutisseurs en fer et en cuivre, peuvent s'adresser au siège.

LILLE

LA TENTATIVE DE MEURTRE de la *rue d'Artois*

Descente du parquet

Le parquet représenté par MM. Dolalé, juge d'instruction, son greffier et Nepveu, substitut du procureur de la République, est descendu hier dès l'après-midi, rue d'Artois, au *Bar de l'Abreuvoir* pour faire les actions d'usage et interroge Mme Pierrina Salvo.

L'état de la victime de la tentative de meurtre, qui a été trouvée sans connaissance parmi les habitants des environs de la porte d'Arras, est actuellement aussi satisfaisant que possible.

Pierre Salvo, le meurtrier sera enterré ce matin.

Les écraseurs. — Hier, vers 7 heures du soir, un automobile conduite par M. Pierre Delannoy, négociant, rue du Tilleul, 44, à Tourcoing, tournait, a une allure assez rande, l'angle de la rue Nationale et de la Grande-Place.

Une ménagère qui traversait la chaussée, Mme Louise Decloy, rue de Maubeuge, 30, surprise par l'arrivée de la voiture, ne put se garer et fut projetée violemment sur le pavé.

Immédiatement, un attroupement assez considérable se forma, et des témoins de cet accident transportèrent Mme Decloy à la pharmacie Lecierco, Grande-Place.

On constata qu'elle ne portait aucune blessure extérieure, mais que la violence de la chute avait pu occasionner commotion violente qui pourrait être très grave.

Mme Decloy a été reconduite à son domicile.

En flagrant délit. — Deux garçons de l'Epicerie Illoise, avaient arrêté leur maîtresse, chargée de commissions, rue des Stations.

Les témoins accourus de toutes parts des maisons voisines, lorsque trois individus s'approchèrent de la charrette à bras et s'en dessaisirent de force, saisirent un sac de café et une cassette contenant de la monnaie.

L'un des garçons de l'épicerie, M. Charles Clerys, 25 ans, l'aperçut et cria : « Au voleur. »

Les trois malfaiteurs prirent aussitôt, abandonnant leur larcin ; ils courent encore.

GRAND-THÉATRE DE LILLE

« Hamlet » avec M. Riddes

Il ne suffit pas d'engager un excellent baryton, comme M. Riddes, par faire une bonne reprise d'*Hamlet*. Après des œuvres de texture parfaite, comme *Lakmé*, *Mignon*, *Manon*, *Hérodiade* et *Gretel*, les opéras du vieux repertoire ne sont agréables à entendre qu'à la condition d'être bien chantés, et d'être joués par des artistes.

Hamlet, cet œuvre un peu grise d'Ambroise Thomas, mérite une mise au point soigneuse que quelques nuances et une scène répétition ne peuvent suffire à assurer. Il est nécessaire que les artistes ce lui une simple répétition générale costumée et renaissance par la présence de M. Riddes.

Gristilla a enfin attiré l'attention de nos dilettants et amateurs du monde au théâtre. Le mariage de Mlle Sorel si enlaçante, a défaut d'originalité, possède le charme extraordinaire des autres œuvres de ce compositeur dans ce conte musical qui les rapproche toutes et mieux faire, par de fréquents emprunts à *Manon* et *Thaïs*, et à quelques autres. Mlle Sorel y reprend avec pathétisme la fidèle Gérandis. M. Cadoy y trouve un succès le plus comme chanteur, et il a mieux accentué dans le personnage du duc auquel il a su donner un moins vulgaire et un relief extraordinaire, et, en ce sens, admirablement remarquable.

X.

Bénéfice de M. Walter

« Madame Sans-Gêne »

J'ai revu avec plaisir *Madame Sans-Gêne*. La comédie de Sardou n'est pas très bon faite, et l'action est double qu'il y a en elle *Sans Gêne* et la Duchesse d'Elchingen, Madame Sans-Gêne, Mais il y a dans cette pièce plusieurs scènes exquises : la scène de jalousie entre Lefebvre et Catherine au Bal de Nice ; les scènes entre le *marechal* et Catherine, entre la marechale et les ministres de l'Empereur au 2e ; entre Napoléon et ses amis, entre Napoléon et Lefebvre au 3e. Bien qu'elle ait eu le succès, un succès qui n'a pas diminué depuis 1893.

Mme d'Arbeigh a été excellente dans Catherine. Sous le bonnet de la lavandière, ou dans les mots de la marchande, elle a fait des parties variées. Elle a dit de façon exquise le conseil de Lefebvre, lui remontrant ce qu'il eût de rencontrer à l'ordre que l'empereur lui donnait de divorcer. Elle a tance avec une très amusante crânerie l'invective à Caroline et Elisa. Elle a été très justement émue et coquette avec l'empereur, et elle a été adorable pour le lui dire gre, elle n'a pas conie Rejane.

Lefebvre, c'était M. Vilsac. Il a été, la encore, très gaie d'intonation, mais un peu comme en son jeune fils qui lui convenait au rôle. Encore une fois, quel bon père noble il fera !

M. Gibert (ah qu'il pourquoi est excellent intimpide et crânard dans son aplomb, et dans chaque interprétation marque un progrès, s'obstine-t-il à nous quitter ?) jouait Nieppery, l'un ceux au perdreaux, Gaston Gérard a conduit une action inutile. Mais l'acteur l'a rendu avec le jeu sérieusement, la diction tranchante, le geste énergique et fier qui lui sont coutumiers. Il a donné à l'episode Nieppery beaucoup de relief.

M. Dorinage a le masque napoléonien. Il a été brutal et jeloux à souhait. Il a bien compris le caractère — peu fait pour être tourmenté — de Sotuno et donné à son rôle.

Mmes de la Roche et Beaufort s'étaient que deux coiffeuses qui bien toutes d'ailleurs. Il leur échoit surtout être bien habillé et elles l'étaient.

Quant aux autres acteurs, ils ne auraient grâ, je ne puis en parler.

En résumé, la soirée de bénéfice de M. Walter, a été une des meilleures de la saison. Il faut remercier M. Walter de nous l'avoir donnée.

M. D.

LE NORD

LE CRIME DE MARQUETTE

M. Dayeuse, juge d'instruction, a entendu de nouveaux témoins, les dépositions de plusieurs témoins dans l'affaire de Marquette.

Cyrille Taffin, a été confronté, en présence de son avocat, Me Parmentier, avec les personnes citées à comparaître et parmi lesquelles nous avons remarqué M. Taffin, ingénieur à l'usine K himmon, où Goossens était employé, M. Bilies, maître de Marquette, et plusieurs habitants de la cite Phlamanite où demeurait la famille Goossens.

HAZEBROUCK

Un pendu à Nieppe

Vendredi matin le sieur Buck-Samit, nouvelier demeurant rue du Commerce, en face de l'hospice, a trouvé son voisin, un sieur Achille Dubs 50 ans, ouvrier tisseur, pendu au moyen d'une forte ficelle à la rampe de son escalier.

Dubs qui est veuf, vivait avec sa fille, mariée, mais sa femme l'avait quitté depuis quelque temps. Il rendit, il y a une semaine, tout son mobilier, à l'exception du lit, pour une somme de 65 fr.

Les constatations légales ont été faites par M. Aimbelli, commissaire de police.

DOUAI

Accident. — Hier à 11 h. du matin M. Richez Paul, employé, demeurant boulevard Vauban, a été renversé par un véhicule qui descendait, alors qu'il montait en bicyclette. Les blessures qu'il a reçues sont insignifiantes.

Mort subite. — Vendredi soir, à sept heures et demie, des ouvriers du chemin de fer ont trouvé sur les voies le corps d'un de leurs camarades, M. Léon Dechelle, âgé de 50 ans, employé.

Le docteur Sokal a constaté que la mort était due à la rupture d'un anévrisme.

Dechelle venait de prendre son service de nuit à 8 heures.

LALLAING. — Dimanche 23 février et lundi 24 au soir, dans la salle de la Mairie, Théâtre Orifier. Le concert annoncé offert par l'Association Amicale des Anciens Élèves de l'Ecole des Orphelins, Bourse de cette ville, qui a pu, en nombreux renseignements sur les anciennes élèves du refuge.

Messieurs A. Carrier et M. Bilé, qui avaient consenties concourir dans cette journée à l'école tous la salle.

Mlle Vion, J. Loudier, J. Blaise et E. Vertray, comme très applaudis dans leurs jolis rôles.

MM. Vion L. Mahe L., dans « L'Hérisson de Quête » J. Wervet, Vion, Mahe L. et Mlle Mouny, Lerouge dans la saynète intitulée « Et à la Sûreté Poisson, A. Carrier « Nanette », dans « Mylde exposée » Le Lorrain G. Ivo, J. Blaise dans ses monologues, avec une science et sentiment, Wervet J. L. Vion, J. L. Vion, Mlle Mouny, P. Wervet M. A. Carrier et P. Wervet dans « comédie » Le Pères de Chamoux » ; M. Vion, on sait si il obtenu un prix le pierrotage qui a été musicalement publié sous couleurs bien distinguées soirée.

Nos félicitations vous remercions et tout ces jolies noms à cette phrange d'artistes, ainsi que la Présidente de l'Association et au président de l'Association et au président de la Bourse, les élèves et travailler ainsi à la prospérité de l'Association.

ORCHIES. — Les statistiques ordinaires viennent de paraître à Orchies. M. Lecoq Monsieur pour ses nombreux rapports sur la vie de la commune et les statistiques, et aussi pour les services signalés qu'il rend à l'instruction publique et aux intérêts locaux pour leurs cours d'agriculture des collectionneurs des différents cultivés de cérèales collectionnés et des cultivés de cérèales collectionnés.

De cette façon les leçons d'agriculture commencé de dès le début de mars et bien sûr il faut prévenir les pour l'enfant, et divulgueur des leçons de choses rares sur les cultivés.

Cette excite l'attention des élèves et les encourage à entrer les produits de même nature dans le *Jardin de Ecole* et *Jour de Jardin* *Jardin par la commune et qui bien souvent, hélas, sont à tout cœur chose.*

Nous joignons nos félicitations à toutes celles qui ont été adressées au non-officier d'académie.

BEUVRY-LES-ORCHIES. — Les souscriptions ouvertes en faveur des victimes de la catastrophe ont pour le dimanche 16 mars au Concert dont le programme sera publié ultérieurement.

ANICHE. — Au Conseil municipal du regretté M. Scrions. M. Debeve, député, a prononcé un discours que les amis du défunt nous demandent de reproduire. Le voici :

La mort de M. Soulies, maire d'Aniche, plonge dans le deuil la population de cette ville. Tout le monde est vivement ému de la disparition de celui qui mieux notre ami commun.

Nous connaître, comme ces autres, les intérêts et les besoins de la commune, et nous avons pu, ensemble, nous nous prenions parfois à nous dire que M. Soulies nous resterait longtemps encore.

Vous aviez le mérite d'accomplir son œuvre immédiate et crouel dans une vraie douleur. Mr. Soulies n'est pas exigeant d'Aniche.

Pulsant l'année brûlée, il s'engagea comme volontaire pour la cause de la guerre et porta avec une forte légitime l'uniforme de Prussienne.

A la douce patriotique que lui donnaient les armées sérieuses par lesquelles passa alors la France, vaincu et pour son lot, d'abord l'angoisse de rester sans nouvelles de sa famille qu'il savait prisonnière au village de Metz, et ensuite le chagrin d'apprendre la mort de son jeune enfant que l'infection maternelle de Mme Soulies n'avait pu sauver.

La guerre terminée, M. Soulies est élevé à Aniche au poste de conseiller municipal, il fonctionne Monchaux des glaces.

Il l'en serait pu rendre, en la conférence et en l'exposant à votre reliante population, le mot extrême et le respect : rien n'est changé à Aniche ; il n'y a pas de parti politique, il n'y a pas de parti.

Et certes, dans la circonstance, le mot n'est pas de trop, car, après avoir sacrifié tant de pays au bien-être de la Patrie, il n'est pas de cœur dans cette ville non devoir de cœur républicain.

Tout à la fois membre de nombreuses sociétés, président de la Société de secours mutuels et président de la Société de secours mutuels et président de la Société de secours mutuels et